

Technip Energies remporte deux grands contrats auprès de BPCL pour de nouvelles unités dans les raffineries de Bina et de Mumbai en Inde

Technip Energies (PARIS : TE) a remporté deux grands¹ contrats attribués par Bharat Petroleum Corporation Limited (BPCL) pour des projets clés dans ses raffineries de Bina, dans l'État du Madhya Pradesh, et de Mumbai, dans l'État du Maharashtra, en Inde.

Le premier contrat porte sur des services d'ingénierie, de fourniture des équipements, de construction et de mise en service (EPCC) pour de nouvelles unités de polypropylène et de butène-1 sur la raffinerie de Bina. Ces unités produiront respectivement 550 KTPA² de polypropylène et 50 KTPA de butène-1, des composants essentiels utilisés dans la fabrication de produits courants tels que les matériaux d'emballage, les canalisations et les composants automobiles. Ce contrat s'inscrit dans le cadre du projet d'expansion pétrochimique et de raffinage de Bina de BPCL, lequel comprend une augmentation des capacités de raffinage, la construction d'un nouveau vapocraqueur et des unités pétrochimiques en aval.

Le second est un contrat d'ingénierie, de services pour la fourniture d'équipements et de supervision de la construction (EPsCm) pour une unité de craquage catalytique fluidisé de résidus pétroliers (PRFCC) de 3 MMTPA³ au sein de la raffinerie de Mumbai. Il s'agira de la première unité PRFCC de ce type en Inde, destinée à convertir des résidus lourds de raffinage en produits plus légers et à plus forte valeur ajoutée. Le périmètre inclut également des unités auxiliaires ainsi que des installations hors-site et les utilités associées.

Ces contrats viennent renforcer plus de 20 ans de collaboration entre Technip Energies et BPCL. Fort d'une présence locale à Delhi, Mumbai, Chennai, Ahmedabad et Dahej, ainsi que plus de 50 ans d'expérience opérationnelle en Inde, Technip Energies reste pleinement engagé à accompagner le développement des infrastructures énergétiques du pays à travers la réalisation de projets complexes et de grande envergure.

Davendra Kumar, Directeur de Technip Energies en Inde, a déclaré : « *Nous sommes honorés de soutenir BPCL dans ces importants projets de développement sur les sites de Bina et de Mumbai. Ces contrats reflètent la confiance de notre client quant à nos capacités d'ingénierie et à notre aptitude à mener à bien des projets complexes. Grâce à notre forte présence locale et à des décennies d'expertise, nous sommes fiers de contribuer au développement des infrastructures énergétiques et à la croissance économique de l'Inde.* »

¹ La somme des deux contrats représente un « grand » contrat pour Technip Energies, correspondant à un chiffre d'affaires compris entre 250 millions et 500 millions d'euros. Ces contrats ont été enregistrés au quatrième trimestre 2025 dans les segments Livraison de Projet et Technologie, Produits et Services.

² KTPA : kilotonnes par an.

³ MMTPA : millions de tonnes métriques par an.



À propos de Technip Energies

Technip Energies est une entreprise de technologies et d'ingénierie de premier plan. Leader dans le GNL, l'hydrogène, l'éthylène, la chimie durable et la gestion du CO₂, nous contribuons au développement de marchés stratégiques tels que l'énergie, les dérivés énergétiques, la décarbonation et la circularité. Nos segments d'activité complémentaires, Technologie, Produits et Services (TPS) et Livraison de Projet, transforment les innovations en réalité industrielle à grande échelle.

Animés par des valeurs de collaboration et d'excellence dans l'exécution, plus de 17 000 collaborateurs dans 34 pays s'engagent pour allier prospérité et durabilité en faveur d'un monde conçu pour durer.

Technip Energies a généré un chiffre d'affaires de 6,9 milliards d'euros en 2024 et est cotée sur Euronext Paris. La société possède également des American Depository Receipts négociés de gré à gré.

Pour plus d'informations : www.ten.com

Contacts

Relations investisseurs

Phillip Lindsay
Vice-président Relations Investisseurs
Tel: +44 207 585 5051
Email: [Phillip Lindsay](mailto:Phillip.Lindsay@ten.com)

Relations médias

Jason Hyonne
Responsable Relations presse & Réseaux sociaux
Tel: +33 1 47 78 22 89
Email: [Jason Hyonne](mailto:Jason.Hyonne@ten.com)

Information importante pour les investisseurs et les actionnaires

Déclarations prospectives

Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives qui reflètent les intentions, les convictions ou les attentes et projections actuelles de Technip Energies (la « Société ») concernant les résultats d'exploitation futurs de la Société, les revenus anticipés, les bénéfices, les flux de trésorerie, la situation financière, la liquidité, la performance, les perspectives, la croissance anticipée, les stratégies et les opportunités, ainsi que les marchés sur lesquels la Société opère. Les déclarations prospectives sont souvent identifiées par les mots « croire », « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « avoir l'intention », « prévoir », « devrait », « pourrait », « peut », « estimer », « perspectives », et des expressions similaires, y compris la forme négative de celles-ci. L'absence de ces mots ne signifie toutefois pas que les déclarations ne sont pas prospectives. Ces déclarations prospectives sont basées



sur les attentes, convictions et hypothèses actuelles de la Société concernant les développements et conditions commerciales futurs et leur effet potentiel sur la Société. Bien que la Société estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables au moment où elles sont émises, il n'y a aucune garantie que les développements futurs affectant la Société seront ceux que la Société anticipe.

Toutes les déclarations prospectives de la Société impliquent des risques et des incertitudes, dont certains sont significatifs ou indépendants de la volonté de la Société, ainsi que des hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réalisés diffèrent sensiblement de l'expérience historique de la Société et des attentes ou projections actuelles de la Société. Si un ou plusieurs de ces risques ou incertitudes se matérialisaient, ou si les hypothèses sous-jacentes s'avéraient incorrectes, les résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux énoncés dans les déclarations prospectives.

Pour plus d'informations sur les facteurs importants connus susceptibles d'entraîner une différence entre les résultats réels et les résultats projetés, veuillez consulter les facteurs de risque de la Société énoncés dans le Rapport Financier Annuel 2024 déposé le 10 mars 2025 auprès de l'Autorité Financière Marken (AFM) aux Pays-Bas et de l'Autorité des marchés financiers (AMF) en France et dans le Rapport Financier Semestriel 2025 déposé le 31 juillet 2025 auprès de l'AFM et de l'AMF, qui comprennent une analyse des facteurs qui pourraient affecter la performance future de la Société et des marchés sur lesquels la Société opère.

Les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes inhérents et ne sont valables qu'à la date à laquelle elles sont faites. La Société ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouvelles informations ou d'événements futurs et ne le fera pas nécessairement, sauf dans la mesure requise par la loi applicable.
